

Annexe 12 : Motions de félicitation adressée à la République du Tchad

MOTION DE FÉLICITATION RELATIVE A LA REUSSITE ET LA FIN DE LA TRANSITION POLITIQUE EN REPUBLIQUE DU TCHAD

Nous, Ministres et Chefs de délégations des États membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), réunis à N'Djamena du 27 au 30 mai 2025 à l'occasion de la 59^e session ministérielle ;

Rappelant les décisions du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, en particulier celles issues de sa 1016^e réunion tenue le 3 août 2021, le communiqué de la CEEAC du 20 octobre 2022, ainsi que la Résolution sur le Tchad adoptée par le Conseil permanent de la Francophonie lors de sa 115^e session des 6 et 7 juillet 2021, qui ont unanimement souligné la nécessité d'une transition inclusive, pacifique et conforme aux principes de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance ;

Prenant acte des engagements pris par les autorités tchadiennes à l'égard de la communauté internationale pour un retour rapide à l'ordre constitutionnel, à la suite du décès du Maréchal Idriss Déby Itno le 20 avril 2021 ;

Saluant la conduite transparente et démocratique des différentes étapes du processus de transition, notamment : le pré-dialogue de Doha ; le Dialogue National Inclusif et Souverain (20 août – 8 octobre 2022) ; le référendum constitutionnel du 17 décembre 2023 ; l'élection présidentielle du 6 mai 2024 ; les élections législatives, provinciales et communales du 29 décembre 2024 ;

Adoptons solennellement la présente motion de félicitation :

1. **Félicitons chaleureusement le peuple tchadien** pour sa résilience, sa maturité politique et son attachement aux valeurs de paix, d'unité et de démocratie, ayant permis l'aboutissement de cette transition.
2. **Adressons nos félicitations aux autorités de transition sortantes et aux institutions républicaines élues**, pour leur responsabilité historique dans la conduite du pays vers un ordre constitutionnel restauré.
3. **Saluons l'élection de Son Excellence le Maréchal Mahamat Idriss Déby Itno**, Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, à qui nous souhaitons plein succès dans sa noble mission au service du peuple tchadien.
4. **Encourageons les nouvelles autorités à préserver les acquis démocratiques** par un dialogue politique ouvert et permanent, une gouvernance inclusive et la consolidation de la paix, de la justice sociale et de l'État de droit.
5. **Appelons la communauté internationale** à poursuivre son appui multiforme à la République du Tchad, notamment pour faire face aux défis humanitaires, sécuritaires et socioéconomiques, en particulier liés à l'accueil de populations réfugiées et déplacées internes.
6. **Réaffirmons l'engagement de l'UNSAC** à accompagner le Tchad dans cette nouvelle phase de stabilité institutionnelle et de développement durable, dans un esprit de solidarité régionale.

Fait à N'Djamena, le 30 mai 2025